

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificat de spécialisation, Licence professionnelle, BTSa en 1 an.

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé avec prise en compte des diplômes déjà obtenus.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
Brice Houzé, coordinateur
brice.houze@educagri.fr
Isabelle Dupuis, administrative
isabelle.dupuis99@educagri.fr

SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

- Travail physique en extérieur et en autonomie.
- Utilisation de matériel professionnel spécifique.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39836/>

[Carte](#)

[Notre site](#)

[RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !](#)

[AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.](#)



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Référente handicap : Mireille Coquelard-Gallois contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan

Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258

Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi

pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



COPINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CFPPA-CFA DU MORVAN

*Un Centre de Formation au
service de son territoire*



BTSA ACS'AGRI

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

(Niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture)

Code ROME : A1405 -A1407 -A1410 -A1411- A1416 - K1802 RNCP38650 (01 janvier 2024)



Polyvalence
et diversité

Une
participation
active à la vie
de son
territoire



Une
proximité avec
la nature, un
travail avec le
vivant

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

Le BTSa ACS'Agri ouvre de nombreuses perspectives pour les jeunes, que ce soit dans le secteur para-agricole en tant que technicien, ou dans le cadre d'une installation en exploitation agricole. L'objectif de cette option est d'assurer une formation de qualité, en adéquation avec les besoins professionnels du marché du travail et des structures de production présentes sur les territoires. La spécialité ACS'Agri offre ainsi aux diplômés la possibilité de s'insérer dans le para-agricole, mais également d'engager un parcours d'installation. Dans le cadre de la politique d'installation et de transmission en agriculture, ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, titres et certificats. La détention du BTSa ACS'Agri permet également d'être reconnu comme « jeune agriculteur » dans le cadre des aides relevant de la Politique Agricole Commune.

COMPÉTENCES VISÉES

Centres d'intérêt et champs d'action du diplôme

- S'intéresser à la gestion des entreprises agricoles dans leurs dimensions économique, sociale, juridique et territoriale.
- S'intéresser à la conduite des productions végétales et animales.
- S'intéresser à l'accompagnement de projets agricoles et à leur développement.
- S'intéresser à l'agroécologie et aux enjeux de transition écologique, climatique et sociale liés à l'agriculture.

Compétences attendues

- Avoir des connaissances solides en gestion d'entreprise.
- Faire preuve de capacité d'analyse, de prise de décision, d'organisation et d'autonomie.
- Maîtriser les bases de la collecte, de l'analyse et de l'exploitation de données et d'informations.
- Disposer de compétences en communication écrite et orale, permettant de présenter, expliquer et défendre un point de vue.
- Être capable de collaborer et d'animer un travail en équipe, notamment dans le cadre de projets collectifs.

Consulter le référentiel sur : <https://chlorofil.fr>

DURÉE DE L'ACTION

1 400 heures réparties sur 40 semaines sur 2 ans.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CFPPA-CFA du Morvan a opté pour une modalité d'évaluation mixte : épreuves terminales + épreuves en cours de formation. L'examen du BTSa ACS'Agri est composé de 8 groupes d'épreuves dont 3 sont en épreuves terminales (EPT) et 5 évaluations certificatives en cours de formation (ECCF).

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance définie en début de formation à raison de 2 semaines en centre par mois (en moyenne).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques, projets individuels et collectifs, études de cas, échanges et débats.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Le BTSa ACS'Agri s'organise autour de deux grands domaines d'enseignement :

- un tronc commun, commun à toutes les spécialités de BTSa,
- un domaine professionnel, spécifique à la spécialité ACS'Agri.

Le tronc commun regroupe : la communication écrite et orale, la méthodologie de projet, l'anglais, l'économie générale ainsi que les activités sportives.

Le domaine professionnel propre à l'ACS'Agri inclut : la comptabilité, la gestion et le management d'une entreprise agricole, le pilotage stratégique, les productions végétales et animales, ainsi que l'accompagnement individuel ou collectif des exploitations.

Dans ce cadre, les mathématiques et l'informatique sont directement intégrées aux modules professionnels, ce qui permet de les aborder à travers des situations concrètes : analyse technico-économique, gestion de données, outils numériques utilisés en exploitation, ou encore aide à la décision.

Des activités pluridisciplinaires complètent ces enseignements, afin de rapprocher les apprenti(e)s dans des situations professionnelles réelles rencontrées dans le secteur agricole.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Une formation modulable, permettant de valider un ou plusieurs blocs de compétences de manière indépendante.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

En septembre.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Entretien individuel de positionnement.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un BAC et avoir signé un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge définie par France compétences en fonction de la CPNE de rattachement de l'employeur, sans frais pédagogiques.

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge OPCO possible pour les salariés

RÉMUNÉRATION

- Formation continue : selon statut.
- Apprentissage : rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Être inscrit sur Parcoursup et/ou directement auprès du centre de formation.